

qui se passe et être mis au courant des événements. Le ministre a employé nombre d'expressions latines que je ne comprends pas, et il n'est pas surprenant que nous ne sachions pas ce que nos troupes vont faire. Je prie maintenant le ministre des Affaires extérieures de nous dire, non pas à titre de ministre responsable d'un ministère, mais à titre de premier ministre suppléant, pourquoi on a rejeté la requête faite au gouvernement par un certain nombre de députés, qui demandaient qu'on leur fournisse gratuitement le transport pour se rendre à Chypre au cours de la période qui devait être les vacances de Pâques.

Pour la plupart, nous ne parlons pas la langue des antagonistes de la guerre froide qui se livre à Chypre. Vu que nous ne parlons ni la langue des Turcs ni celle des Grecs, nous pourrions probablement nous entretenir avec ceux qui ont connu l'ancien régime britannique et avec ceux qui parlent notre langue. Comme moi, les autres députés qui voudraient se rendre à Chypre ne désirent pas former une délégation du gouvernement. Nous n'irions pas à titre de représentants d'une organisation de l'OTAN ou chargés d'une mission officielle. Nous voulions seulement aller sur place chercher les renseignements que nous n'aurons certainement pas à la Chambre des communes et qui, pourtant, sont à la portée de tous les soldats cantonnés à Chypre aujourd'hui.

Je crois que notre présence n'aurait nui à personne, car j'ai pris des renseignements et on m'a dit qu'il y aurait eu de la place pour trois ou quatre membres du Parlement à bord de l'avion militaire qui se rend à Chypre. Ces députés ne demandaient pas que la population canadienne paie leurs dépenses. Nous demandions seulement qu'on assure notre transport. Nous sommes prêts à renoncer au confort dont jouissent ordinairement les membres du Parlement en voyage. Je pense que le gouvernement a eu peur de nous laisser aller parce que nous aurions appris les réponses à certaines questions posées en cette Chambre.

Je suis sûr que si je m'entretenais avec certains soldats cantonnés à Chypre, ils pourraient me dire quel rôle ils assument dans cette île. Le contraire m'étonnerait beaucoup, car si tel était le cas, ils feraient ce qui leur plaît et ne seraient soumis à aucune directive. Je suis sûr qu'aucun secret ne serait dévoilé au cours de mes entretiens avec des soldats. Je serais bien étonné que des membres du contingent canadien, du contingent irlandais ou des autres contingents aient appris des renseignements secrets, vu que nous ne pouvons parler les langues en usage dans

l'île. L'honorable député me dira, je le sais, que la plupart parlent français, et c'est tout à fait vrai.

**M. Pigeon:** Monsieur le président, le député voudrait-il nous donner les noms des députés qui ont demandé d'aller à Chypre cette semaine?

**M. Peters:** En tout cas, il y avait Arnold Peters. Je ne puis parler au nom des autres, mais je sais que certains voulaient y aller en mission non officielle. Je ne puis parler qu'en mon nom personnel et j'ai fait cette demande. Le Congo semble très éloigné, mais non Chypre. J'aurais voulu m'y rendre pour connaître la situation économique, et non pas tant pour connaître les directives données à nos soldats car, même si c'est important, c'est leur affaire et je suis d'accord avec le ministre à cet égard. Il connaît probablement bien ces directives et nous supposons que celles-ci sont justes et raisonnables et qu'elles assureront la protection de nos troupes. Si tel n'est pas le cas, nous remplacerons le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il me semble que le chef de l'opposition officielle, étant donné l'expérience qu'il a eue avec des forces de ce genre, doit savoir un peu quelles sont les garanties qu'il faudrait donner dans les circonstances actuelles.

J'avoue que j'ignorais où se trouvait l'île de Chypre; j'ai dû consulter la carte. J'imagine que, lorsque j'étais à l'école primaire et que j'étudiais la géographie, je savais où était Chypre, mais j'ai oublié depuis lors; il faut croire que je ne m'y intéressais pas particulièrement. Je n'ai jamais eu de raison d'y attacher beaucoup d'importance. A mon avis, le Canada devra aider Chypre d'une autre façon: il devra lui fournir l'aide économique et, probablement, de l'assistance technique, avant que ces problèmes puissent se régler.

On me dit que la plupart des pays qui se sont intéressés à l'île de Chypre y ont trouvé les prix trop élevés, et l'un des problèmes qui se posent c'est que l'argent que peut produire l'économie de ce pays n'est pas suffisant pour y retenir la population. Dans ce cas, les députés seraient bien mieux placés pour trouver le moyen de venir en aide aux Chypriotes s'ils visitaient ce pays. Qu'importe que certains députés aillent, à l'occasion, prendre un repas dans les casernes de l'armée. Cela ne mènera pas le gouvernement à la faillite.

A mon avis, ce club, qui se rattache au ministère des Affaires extérieures, n'a pas sa raison d'être. A venir jusqu'ici, ce cercle a été très fermé, mais il devra l'être moins si l'on veut que les députés qui s'intéressent à ce domaine particulier puissent obtenir des renseignements.